



Créateurs de droits nouveaux



RESTAURATION MÉRIDIENNE

ET SI L'ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?

FO Énergie a réalisé un sondage en début d'année 2023, plus de 88 % des 7445 répondants nous ont indiqué vouloir la mise en place des Tickets restaurant.



En cette période d'inflation, la restauration méridienne est un des leviers pouvant permettre aux salariés de s'en sortir un peu mieux à la fin du mois.

Les employeurs doivent répondre à une de leurs attentes.



Revendication **FO Énergie**

Mise en œuvre **des Tickets restaurant** et l'ouverture d'une négociation sur ce sujet pour pouvoir proposer une solution **à l'ensemble des personnels des IEG.**



En présentiel, en distanciel, et en l'absence d'application des dispositifs statutaires telle que la Pers.793, ils doivent bénéficier d'un accompagnement financier de la part des employeurs.

FO Énergie exige l'ouverture d'une négociation sur ce sujet afin de pouvoir proposer une solution à l'ensemble des personnels des IEG. La création de droits nouveaux par la généralisation des tickets restaurant permettra aux personnels de bénéficier d'une solution pour leur restauration méridienne et contribuera également à leur rendre du pouvoir d'achat.



Élections professionnelles novembre 2023

